

Avis d'attribution :

Le Maire de Mions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération n° 2015-050 du 17 septembre 2015 par lequel le Conseil Municipal charge le Maire de prendre, par délégation, certaines des décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

Dans le cadre de cette délégation, Monsieur le Maire a signé le marché public suivant :

Marché de Travaux de rénovation de réseaux de chauffage de bâtiments communaux
(Marché 14/2017)

Lot 1 : Travaux de rénovation des réseaux de chauffage du GS Sibuet
(marché n° 14-1/2017) Infructueux.

Lot 2 : Travaux de rénovation de la chaufferie du bâtiment de l'ancienne Poste
(marché n° 14-2/2017) a été notifié le 04/10/2017 à la société IDEX ENERGIES pour un montant de 38 346,33 € HT.

Les durée des travaux est fixée à 8 semaines à compter de la notification.